

Au Conseil communautaire du 23 septembre 2022 **La lutte contre les inondations et le bilan de la consultation publique sur la Promenade des Bains**



Frédéric Masquelier a présidé vendredi 23 septembre 2022 une séance du Conseil communautaire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération marquée par la présentation des actions à entreprendre pour faire face à l'inaction du Syndicat Mixte de l'Argens (SMA), le bilan de la concertation publique de la Promenade des Bains, la fermeture du quai de dépôt des déchets verts de Roquebrune-sur-Argens et l'élection de nouveaux Vice-Présidents. Les 31 délibérations inscrites à l'ordre du jour ont été adoptées à une large majorité.

La demande de modification des statuts du SMA

Frédéric Masquelier a expliqué sa position au regard de l'inefficacité du Syndicat Mixte de l'Argens et son souhait d'une modification de ses statuts : *« Nous souhaitons un Syndicat Mixte « à la carte » et un mécanisme pour que nous puissions nous substituer au SMA en cas d'inaction de leur part, ainsi qu'une autonomie pour réaliser les travaux nécessaires au territoire. Jusque-là, le SMA a réalisé des actions d'importance mineure pour lutter contre les inondations dans la basse plaine de l'Argens. Ce syndicat ne fonctionne pas et n'a pas de résultat. Nous avons la capacité de faire nous-même. Si nous n'obtenions rien, je souhaite que nous puissions sortir de ce syndicat. »*

Face à cette inaction et au désengagement de l'Etat à hauteur de dix millions d'euros dans le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations, cinq points vont être notifiés au Préfet et au Président du SMA pour demander :

- Une révision totale de la gouvernance du SMA, dans la mesure où il n'est pas possible de déléguer des compétences à ce syndicat sans retour et réalisation, alors que 6 millions d'euros ont été levés auprès des habitants au titre de la GEMAPI,
- Un maintien des engagements de l'Etat notamment pour la réalisation d'équipements hydrauliques,
- Une simplification des procédures et une hiérarchisation en fonction des besoins pour assurer la protection des habitants,
- Un syndicat ouvert au Département pour lui permettre d'apporter un soutien notamment d'un point de vue technique,
- Un dispositif d'aide abondé par l'Etat pour aider les victimes notamment en termes d'indemnisation et d'alimentation du fonds Barnier, aujourd'hui vide.

Créé en 2014 à la suite des inondations de 2010 qui ont coûté la vie à 27 personnes et entraîné 1 milliard d'euros de dégâts, le SMA réunit les représentants de 8 intercommunalités qui représentent 74 communes, dans le but de mettre en œuvre les actions nécessaires à la lutte contre les inondations afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Sur le territoire, des milliers d'habitants sont concernés par ce sujet : 22 000 personnes pour la digue du Reyran, 2 725 habitants pour les cours d'eau côtiers de l'Estérel et 1 370 personnes pour la basse plaine de l'Argens sans compter les entreprises et le monde agricole.

La Promenade des Bains recueille 87 % d'avis favorables

Le bilan de la concertation publique relative au projet de la Promenade des Bains qui s'est déroulée du 1er juillet au 31 août a été présenté. *« Nous avons des retours très positifs et notamment en termes de participation : 2 700 personnes se sont déplacées aux points d'information et ont déposé près de 530 écrits dont certains sont très précis et étayés. Il ressort du rapport d'analyse du Cabinet TPF 87 % d'avis favorables. Cela montre que nos concitoyens souhaitent que ce projet se réalise. Il y a des interrogations qui sont tout à fait légitimes et nous y répondrons lors de la réunion publique du 13 octobre 2022. Un sondage est également en cours et permettra d'étayer ces premiers résultats. Ce n'est pas la fin des consultations et nous continuerons bien évidemment à discuter avec les riverains, les commerçants... »* a déclaré Frédéric Masquelier. Les habitants auront l'occasion de s'exprimer sur ce projet qui vise à réaménager 4 kilomètres de bord de mer entre Port-Fréjus à Santa Lucia à l'occasion de la réunion publique organisée le 13 octobre à 19h00 au Palais des Sports Jean-François Krakowski. Les travaux devraient débuter en octobre 2023.

La fermeture du quai de dépôt des déchets verts de Roquebrune-sur-Argens

A compter du 30 septembre 2022, le quai de dépôt des déchets verts du Col du Bougnon à Roquebrune-sur-Argens, sera fermé au public pour des raisons de sécurité. En effet, la localisation de cette déchèterie n'est pas conforme au Plan de Prévention des Risques Incendie et la Communauté d'agglomération ne peut laisser perdurer une situation qui met le public et les agents qui travaillent sur le site en danger. Les usagers sont désormais invités à se rendre à la déchèterie de Fréjus ou à celle de Puget sur Argens. Afin que cette situation ne perdure pas, il a été solennellement demandé à la Ville de Roquebrune-sur-Argens d'identifier la réserve foncière pour la création d'une déchèterie sur la commune.

Nicolas Marty, Gilles Longo et Brigitte Jeanperrin élus Vice-Présidents

Au cours de cette séance, Nicolas Marty a été élu 12^e Vice-Président en charge de la gestion de l'eau, Gilles Longo, 13^e Vice-Président en charge des grands projets et Brigitte Jeanperrin, 14^e Vice-Présidente en charge notamment de la formation supérieure. Max Boyer, Jean-Paul Reggiani et Carine Leroy ont quant à eux été élus Conseillers communautaires délégués.



Nicolas Marty, Gilles Longo et Brigitte Jeanperrin élus Vice-Présidents

À propos d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), l'agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de 48 élus.

Depuis le 11 juillet 2020, elle est présidée par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël et Président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal. La Communauté d'agglomération est engagée dans le projet phare de la mandature : le réaménagement du front de mer entre Port-Fréjus et Santa Lucia. Grâce aux transferts de compétences des communes (compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives), l'agglomération Estérel Côte d'Azur gère de nombreux domaines tels que les déchets, le développement économique, les transports, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau pour améliorer le quotidien de plus de 116 000 habitants. Pour accroître l'attractivité du territoire, la Communauté d'agglomération soutient l'action de l'Agence de promotion touristique Estérel Côte d'Azur. Le théâtre Le Forum Estérel Côte d'Azur propose une offre culturelle de qualité dont la programmation intègre des spectacles hors les murs dans les communes du territoire.

Retrouvez toute l'information d'Estérel Côte d'Azur Agglomération sur [esterelcotedazur-agglo.fr](https://www.esterelcotedazur-agglo.fr) et [facebook.com/esterelcotedazur.agglo](https://www.facebook.com/esterelcotedazur.agglo)

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Direction de la Communication

Tél. : +33 (0)4 94 19 81 41 – communication@esterelcotedazur-agglo.fr

Relations Presse : Alexandre DEMESY

Tél. : +33 (0)4 83 09 80 51 – a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr